



Discours
M. REVEAU, Maire

Vœux 2023
13 janvier 2023

C'est un réel plaisir de vous accueillir et de renouer, aujourd'hui, avec cette cérémonie. Elle se conclue, traditionnellement, par des vœux que l'on veut, évidemment, heureux. Or cette année encore, je mesure la gravité de l'actualité et combien elle est marquée d'évènements préoccupants.

Qui aurait prévu qu'un virus apparu le 16 novembre 2019 dans une province de la Chine centrale se propagerait à travers le monde entier et que le 1^{er} cas serait détecté en France dès le mois de février 2020 ?

Qui aurait imaginé que la Russie attaquerait l'Ukraine ce 24 février 2022 et cela en violation de toutes les règles internationales et au mépris de toute considération humaine ?

Qui pouvait, alors, mesurer les graves conséquences sociales et économiques qui depuis et aujourd'hui encore bouleversent votre vie, celle des forces vives – économique, sociale et associative – et de la Ville.

Permettez-moi d'avoir une pensée solidaire pour tous ceux qui, à travers le monde, ont souffert et souffrent encore de l'une ou de l'autre et parfois de ces deux crises à la fois.

Je pense en particulier au peuple Ukrainien mais je n'oublie pas ceux qui en Russie, au péril de leur vie, manifestent contre cette guerre sauvagement meurtrière.

Ici aussi, nombreux sont ceux qui ne sont pas épargnés par les effets successifs voire cumulatifs de la crise sanitaire et du conflit en Ukraine.

Je suis attentif à nos concitoyens qui, physiquement et moralement, ont été meurtris par les confinements et la maladie ; attentif à ceux qui subissent l'augmentation du coût de la vie et sont exposés à une précarité nouvelle voire aggravée.

Je sais les élans de solidarité que vous êtes nombreux à avoir déployés dès le 1^{er} confinement et encore récemment avec la collecte de la banque alimentaire.

Ce sont près de 3.612kg qui ont été généreusement donnés contre 3.216kg en 2021.

Je comprends vos inquiétudes pour **vosre santé** et celle de vos proches quand l'offre de soins de proximité est si fragile malgré les efforts des professionnels de santé et les financements de la Ville.

En 2022, la Ville a versé **125K€ pour le fonctionnement du SIVU Pôle Santé Simone Veil** qui avec **27.714 consultations** a apporté une réponse forte aux besoins d'une partie de la population.

La Ville s'est, également, **engagée sur un immobilier au 45 avenue de Gaulle** lequel est loué à des **orthophonistes, neuropsychologue, psychologue et art-thérapeute** que je remercie de leur confiance.

Je comprends vos inquiétudes pour **l'avenir** de vos activités professionnelles et celui de vos engagements associatifs.

Je pense tout particulièrement aux acteurs économiques dont certains ont déjà subi les confinements ; les mêmes et d'autres sont, désormais, confrontés au prix de l'énergie.

J'invite les Fertois à privilégier les commerces de proximité qui favorisent aussi notre qualité de vie.

Quant aux associations, je reste à l'écoute de leurs dirigeants pour leurs problématiques comme pour leurs projets.

A l'avenir, je leur propose d'inscrire nos relations dans le cadre de contrats de projets partagés.

Ma volonté est, évidemment, que la Ville reste un partenaire mais un partenaire associé avec ses attentes et ses priorités.

Je comprends, enfin, vos inquiétudes pour **votre quotidien** : se chauffer, se déplacer voire même pour certains s'alimenter.

Je remercie les soignants et les aides-soignants du public et du privé, les agents de l'hôpital, des maisons de retraite et des établissements spécialisés qui, malgré des conditions dégradées, remplissent, avec conscience, leurs missions.

Je n'oublie pas les agents administratifs du C.C.A.S., les infirmiers et les aides à domicile qui veillent à mettre en œuvre la politique sociale décidée par les élus.

Face aux difficultés du moment, j'entends continuer à pratiquer une **communication de vérité**.

Pour la première fois avec les membres du Conseil municipal élus en 2020, je veux profiter de ce rendez-vous pour partager avec vous les projets à venir.

Mais, il n'est pas inutile de revenir sur les principales réalisations de l'année 2022 car elles ont été nombreuses.

A) Dans le domaine de **l'urbanisme**, la rue **Florant** dont les travaux s'achèvent après ceux des **rues Delibes et Courtois**.

Ils s'inscrivent dans un schéma global qui se déroulera et prévoit : réalisation de voies douces, amélioration de l'éclairage public, rénovation des réseaux d'eaux et d'assainissement mais aussi végétalisation et aménagements de sécurité.

Toujours en urbanisme, **deux plateaux ralentisseurs rue Surmont** pour renforcer la sécurité routière.

Par ailleurs à l'initiative du groupe « Actions Jeunes Fertois », **12 stationnements à vélos** ont été installés autour du plan d'eau ; **9 autres** l'ont été un peu partout en ville.

Ces actions et d'autres suivies par Audrey Mamonteil et Lionel Courtemanche se poursuivront **en 2023**.

La place du piéton et du cycliste, dans la Cité, est une priorité qui figure d'ailleurs dans notre programme municipal ; programme que nous appliquons évidemment.

Enfin **en 2023**, Carl Guillemain suivra les **programmes de logements** comme celui prévu sur le site de l'école Pagnol dont les premiers travaux pourraient commencer en fin d'année.

- B) Dans le domaine du **patrimoine**, comment ne pas citer la **restauration de l'église N.D. des Marais** dont l'avant dernière tranche s'achève le mois prochain. Elle concernait notamment la chapelle axiale, le bras sud du transept et l'étanchéité de la nef.

En parallèle **en 2023**, se poursuivent la restauration des parois du clocher, de la nef, des bas-côtés, de la façade est et de la sacristie ainsi qu'un important travail de sculpture sur les balustrades au-dessus de la nef.

Ce chantier commencé en **novembre 2017** devrait s'achever en **avril 2024**, il aura coûté **4.154K€ H.T.** dont 20% à la charge de la Ville.

Autre dossier au titre du patrimoine la **rénovation de l'ESCAL.**

Faut-il rappeler que ce bâtiment du 18^e siècle accueille une **école de musique** et des **activités de pratiques artistiques**, qu'il enregistre une fréquentation moyenne de 1.300 personnes par semaine avec des pointes à 400 par jour les mercredis et jeudis ?

Faut-il rappeler que depuis des années des travaux y sont régulièrement annoncés ? Ce n'est pas Gaëtan Thomas qui me démentira !

Un cabinet d'architectes vient d'être choisi. **En 2023**, toutes les études préalables aux travaux seront réalisées pour un début de chantier prévu, au mieux, en fin d'année.

- C) Dans le domaine des **services proposés aux personnes et aux familles** :

- a. **pour les familles** : en 2022 **nouveau bâtiment à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement** destiné aux enfants dès 3 ans.

En 2023, rénovation complète du restaurant scolaire avec isolation thermique, extension de la cuisine, réaménagement de la salle de restaurant et des vestiaires des agents et en fonction du budget transformation totale du premier étage.

- b. **pour les personnes âgées** : en 2022 création à l'initiative de Christophe Bisi d'une **halte pour le couple « aidant-aidé »** dans le cadre du label « **Ville aidante Alzheimer** ».
- c. **pour les jeunes** : toujours en 2022, installation de **trois structures sportives** au mail de la Liberté ; équipements complémentaires à ceux **totalemt renouvelés** du **parcours sportif** de la base de loisirs.

Chacun a pu constater combien ces équipements sont fortement utilisés.

En 2023, les réaménagements du skate parc et des terrains de basket situés à côté du bowling seront étudiés ; en parallèle, un nouveau skate parc pourrait être envisagé

au mail de la Liberté en concertation avec le groupe « Actions Jeunes Fertois ». Il viendrait ainsi compléter les équipements existants.

Enfin une étude sera menée sur un foyer logement pour jeunes travailleurs. Il s'agit, notamment, d'accompagner les familles dont les enfants entrent en apprentissage et par là-même d'aider les entreprises dans le recrutement de leur apprenti et plus généralement de leur salarié.

D) Dans le domaine de la **production et de la distribution de l'eau** : création au 01/01/2022 avec Cherré-au d'un syndicat chargé notamment de la **construction** d'une **station de pompage sur l'Huisne**.

Faut-il rappeler que l'actuelle station date des années 1960 ? **En 2023**, acquisition par le syndicat intercommunal du terrain d'implantation de la future station et poursuite des études sur sa conception.

A noter que les **tarifs de l'eau** pour **2023** ont été reconduits **sans augmentation**.

E) Pour l'**assainissement** 2022 a été consacrée à estimer la **capacité future de la station de traitement** et à prévoir de **nouveaux réseaux d'eaux usées**.

En 2023, les équipements nécessaires à l'extension de la station seront arrêtés et les premiers travaux sur les réseaux seront effectués.

Bien entendu, l'année 2022 a, également, été ponctuée des **chantiers** réalisés par les **services techniques** dont je veux souligner la qualité du travail. Cela représente un montant de **plus de 437K€** dont des **aménagements importants – créations de classes et de bureaux** – à l'école **Ledru Rollin**.

Le service des espaces verts a quant à lui poursuivi la **plantation d'arbres** avec, en particulier, l'opération **68 naissances/68 arbres**.

Travaux en régie et verdissement de la Ville se poursuivront **en 2023**.

2022 a, aussi, été l'année d'une **nouvelle organisation de l'administration municipale** afin d'améliorer son **efficacité au service de la population** et les **conditions de travail des agents**.

Cela s'est traduit par 2 réformes de fond.

1) **Renforcer l'Administration** sous l'autorité de David Challenge – Directeur Général des Services -, avec 2 décisions principales :

- La création d'un poste de **Chef du pôle services aux personnes**, en charge des « affaires sociales » ; **en 2023**, la coordination des « affaires scolaires » lui sera confiée, le responsable des temps périscolaires travaille désormais dans les locaux de la mairie en lien avec le gestionnaire des ATSEM.
 - Le rétablissement d'un **Secrétariat général**, chargé de la préparation des Conseils municipaux et du suivi des questions juridiques ; **en 2023**, il assurera l'encadrement des services urbanisme et patrimoine lesquels viennent, également, de réintégrer les locaux de la mairie.
- 2) En lieu et place de ce que l'on appelait le Cabinet un **Secrétariat particulier des élus**, évidemment, assuré par Catherine Fritel dont les responsabilités au service « fêtes et cérémonie » sont, également, confirmées.

Ces décisions sont conformes à la priorité que je veux donner à l'Administration d'où le poste laissé vacant sur le Cabinet.

Ma volonté est de disposer d'expertises nouvelles et de confirmer celles existantes. Il s'agit d'**être plus efficace** par une **meilleure maîtrise technique** des dossiers.

Cela s'est accompagné :

- De la **création d'un poste référent** des « systèmes et réseaux informatique et téléphonie », compétence qui n'existait pas au sein de la mairie. Cela exposait des services essentiels comme l'état civil, la comptabilité, l'urbanisme, ... à des risques réels de dysfonctionnement,
- Du **transfert**, à proximité immédiate de la mairie, de la **Police municipale** dans des **locaux plus fonctionnels, mieux identifiés par le public et totalement sécurisés**,
- De la **reconfiguration**, au sein de la mairie, **des bureaux des services sociaux** pour un **accueil de meilleure qualité** des bénéficiaires et une **coordination renforcée** des agents.

En 2023, outre les dossiers annoncés, sont d'ores et déjà programmées :

- la **réparation de la toiture** de l'un des **bâtiments des services techniques**,
- les études pour la **mise en sécurité du barrage de Quincampoix**,

Enfin **dès ce mois de janvier**, la ville bénéficiera du recensement de sa population ce qui représente un travail important qui est suivi tout particulièrement par Edith Alix.

Je vous remercie de réserver aux agents recenseurs le meilleur accueil possible.

Je ne peux pas conclure sans parler finances. Je vous ai dit que je voulais garder une communication vraie en toute transparence.

Depuis juin 2017 date de mon élection en tant que maire et plus encore à partir de mars 2020 et ma réélection, j'ai conduit, avec le Conseil municipal, une gestion dictée par **deux priorités** : le **sérieux budgétaire** et la **volonté d'agir**.

Le sérieux budgétaire axé sur la **maîtrise des dépenses de fonctionnement** ce qui nous a permis de tenir **deux orientations fortes** :

- **aucune augmentation des taux des impôts locaux,**
- **un recours limité depuis 2017 à un seul emprunt de 1M€.**

Je peux affirmer que nos **équilibres financiers sont bons** et que notre **situation budgétaire est saine** :

- sur la période 2017/2021, la **section de fonctionnement** a toujours été **très largement excédentaire**, soit une moyenne annuelle de **1.828K€** ; en 2022, l'excédent devrait être, nettement, supérieur à cette moyenne,
- **l'encours de la dette est tombé à 8.382K€ au 01/01/2023** contre **15.363K€ au 01/01/2017**, soit une **baisse de 45,44% en 6 ans,**
- **au 01/01/2017, la dette par habitant s'élevait à 1.341€, au 01/01/2023 elle est passée nettement sous la barre des 1.000€, soit 762€ exactement,**
- la **masse salariale**, depuis 2017 a été **maintenue à moins de 56% du total des dépenses réelles de fonctionnement** ; **en 2022**, elle progresse fortement compte tenu de la revalorisation du point d'indice décidée par le Gouvernement,
- les **charges financières** s'élèvent à **305K€ en 2022** contre **551K€ en 2017**, soit une **diminution de 44,65% en 6 ans.**

Ces orientations financières toutes favorables, justifient, pleinement, notre gestion dont les résultats obtenus sont le fruit d'efforts continus.

Cette politique budgétaire peut s'accompagner à l'occasion d'une gestion dynamique du patrimoine et donc par des cessions de biens dont l'exploitation est faible et/ou l'utilisation est coûteuse.

Quant à notre volonté d'agir, elle se traduit sur la période 2017/2022 par un **investissement moyen annuel de 2.054K€**, soit un **montant total de 12.321K€ dont 2.800K€ en 2022**.

Sur la même période, les **travaux en régie** sont en **moyenne annuelle de 460K€**, soit un **montant total de 2.758K€**.

Entre **2017 et 2022 plus de 15M€** - 15.079K€ exactement -, auront, ainsi, été **investis** montant à comparer au **1M€ d'emprunt** contracté.

Pourtant, lors du dernier Conseil municipal, j'ai rappelé la nécessité d'**anticiper des décisions budgétaires** face aux fortes incertitudes à venir du fait du coût des **énergies**, de l'évolution de la **masse salariale à effectif constant** et plus généralement d'une **inflation forte sur tous les postes de charge et d'investissement**.

Je le redis aujourd'hui ma volonté est de **préserver nos marges de manœuvre** au-delà de l'année 2023 qui bénéficiera des **bonnes trajectoires budgétaires suivies depuis 2017** et d'un **excédent de fonctionnement 2022 encore important**.

J'entends maintenir la sobriété dans le fonctionnement ; c'est la seule solution pour **garantir le plus grand nombre de services et de prestations à la population**.

Cela passe par un effort général et équitable ; un effort atteignable et acceptable comme, par exemple, celui de la limitation de l'éclairage public.

Sobriété dans le fonctionnement rime également avec capacité à **investir pour l'avenir** afin de **renforcer votre qualité de vie** et **conforter le rayonnement de notre Cité**.

Face aux crises actuelles et celles qui peuvent survenir, soyez assurés que nous ferons de notre mieux pour être **fidèle** à notre campagne de 2020 « Fiers d'être fertois - une équipe pour agir » !